



Les principales  
annonces faites par la DG :

#### Priorités

- 1 désendettement
- 2 maîtrise de la masse salariale
- 3 maintien du maillage territorial si les 2 priorités précédentes sont remplies

#### Statut des personnels

- 30 % de recrutements privés de façon globale
- 66% des postes de gestionnaires administratifs devant passer sous statut privé

L'ONF à 50 ans cette année !

COP

Réunion du 16 juin 2015

## Ordre du jour



COP 2016-2020

*La négociation du COP se poursuit et les partenaires sociaux n'y sont toujours pas associés, ils sont de temps à autres informés et ce fut le cas au cours de cette réunion.*

---

## **Le DG fait les annonces suivantes :**

### Les priorités :

- ✚ 1 - Désendettement de l'ONF (il faut passer de 400 M€ aujourd'hui à 260 M€ en 2020.
- ✚ 2 - maîtrise de la masse salariale (elle doit être stabilisée, voire en légère baisse)
- ✚ 3 - maintien du maillage territorial (si l'ONF a satisfait aux 2 priorités précédentes)

### Le statut des personnels

- ✚ Une volonté très affirmée d'aller vers une défonctionnarisation
  - Remplacement globalement de 30 % des départs en retraite de fonctionnaires et d'agents contractuels de droit public par des salariés
  - Remplacement de 66 % des Gestionnaires administratifs fonctionnaires et de droit public par des salariés
- ✚ Exercice de certaines missions actuellement dévolues aux agents patrimoniaux, par des Ouvriers forestiers (délimitation des périmètres, classement des bois, inventaires dans le processus EAM)

### Les effectifs

- ✚ La situation des effectifs pour 2016 n'est pas encore tranchée, quoique cela ressemble à l'application de la dernière année du contrat actuel, à savoir environ 150 suppressions de postes

## Ressources nouvelles

- ✚ L'ONF ne pourra pas prétendre au fonds carbone
- ✚ Concernant les agences de l'eau, il ne faut pas espérer avoir une part du gâteau, mais dans le meilleur des cas certains projets pourraient bénéficier d'un financement de cet organisme, sous forme de travaux notamment.

## Incitation envers les communes forestières

- ✚ Le regroupement des communes sera proposé en dessous d'un certain seuil. Si elles refusent, elles pourraient être « taxées ».
- ✚ Les communes forestières devront faire un effort financier. Il semblerait que les COFOR ne soient pas opposées à l'extension de l'assiette des frais de garderie (chasse communales, autres concessions).

## Mission sur le coût de la gestion des collectivités

- ✚ Le rapport de la mission d'inspection devrait être prochainement publié (on parle de la semaine prochaine). Une bonne vingtaine de recommandations y figure. Il semble que ce rapport propose des réductions d'effectifs.

## Activités concurrentielles

- ✚ Un développement est envisagé sur les grands comptes
- ✚ La disparition de certaines activités non rentables est prévue
- ✚ Les activités stratégiques doivent être conservées même s'il est difficile d'atteindre l'équilibre.

## Cession de forêts

- ✚ L'éventualité de cession de petites forêts domaniales est évoquée. L'argent pourrait servir à acquérir des enclaves ou à élargir le périmètre d'autres forêts.

## Convention collective pour les salariés non OF

- ✚ La négociation de cette convention est devenue une priorité. La reprise des travaux est prévue pour septembre.

## Découpage administratif de la France

- ✚ L'ONF n'est pas contraint de s'adapter à l'organisation administrative de la France (nouvelles régions).
- ✚ L'ONF doit désigner des correspondants auprès des préfets préfigurateurs.

Le SNPA s'est étonné que l'ONF présente cette maquette pour le futur contrat dans une approche d'évidence, voire de normalité. Le SNPA a tenu à dire qu'il avait l'impression que les négociateurs ne sont pas dans la vraie vie et que la notion de service public, ainsi que le statut qui y est attaché pour sa mise en œuvre ont un vrai sens pour les personnels.

Comment la direction de l'ONF, et les tutelles peuvent penser qu'un tel projet peut passer sans réaction des personnels ?

Le SNPA constate qu'il n'est aucunement tiré leçon de l'ASO, que ce projet porte en lui la division des personnels et une amplification du mal-être, loin et même très loin des travaux qui devaient renforcer la communauté de travail.

Une réunion intersyndicale s'est réunie dans la foulée et des informations seront prochainement diffusées.

**Le SNPA engage les personnels à réagir et à s'associer aux actions qui seront proposées.**